

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 OCTOBRE 2013**

Délibération
n° 2013.10.152.B

**Plate-forme de
déchets verts :
cession de matériel
suite à la modification
du fonctionnement**

LE TROIS OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 septembre 2013**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

François NEBOUT, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03 OCTOBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.10.152.B**

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**PLATE-FORME DE DECHETS VERTS : CESSION DE MATERIEL SUITE A LA MODIFICATION
DU FONCTIONNEMENT**

Par délibération n°45 du 11 avril 2013, le conseil communautaire a souhaité simplifier la gestion de la plate-forme de déchets verts et arrêter les prestations de compostage.

Cette décision entraîne la vente des matériels suivants :

**1- BROYEUR DOPPSTADT
AK 230 PROFI**

N° d'inventaire : DV-03/2004
Date d'achat : 04/11/2004
Valeur d'achat : 153 199,88 €
Valeur nette comptable : 0

**2 - CRIBLEUR DOPPSTADT
SM 518 PROFI**

N° d'inventaire : DV-02/2007
Date d'achat : 16/06/2008
Valeur d'achat : 156 909 €
Valeur nette comptable : 26151.50 €

La société W 41 TP située 14 bis, rue des AILES – CS 121115 – 37210 PARCAY MESLAY, se porte acquéreur de ces matériels pour un prix de 110 000,00 € net de taxe, soit 40 000 € pour la broyeur et 70 000 € pour le cribleur.

**3 - RETOURNEUR D'ANDAINS
LOCHON SA**

N° d'inventaire : BP-DV-03/99
Date d'achat : 14/10/1999
Valeur d'achat : 73 792,34 €
Valeur nette comptable : 0

**4 - CABLE ÉLECTRIQUE
DU RETOURNEUR**

N° d'inventaire : DV-01/2010
Date d'achat : 21/01/2010
Valeur d'achat : 5 973,29 €
Valeur nette comptable : 2 986,65 € au 31/12/2013

La société RÉCUPÉRATION JOSEPH SABATIER située 6 impasse du Bois Pinet – Les Texiers – 16430 BALZAC, se porte acquéreur pour l'enlèvement, le démantèlement et le recyclage de ces équipements pour un prix de 200 €/Tonne d'acier pour le retourneur et de 2 000 €/Tonne de cuivre pour le câble électrique.

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie, construction du 20 septembre 2013

Je vous propose :

D'APPROUVER la réforme des matériels suivants:

La vente auprès de la société W 41 TP pour :
un broyeur DOPPSTADT au prix de 40 000,00 €
un cribleur DOPPSTADT , au prix de 70 000,00 €

Le démantèlement par la société RECUPERATION JOSEPH SABATIER pour :
un retourneur d'ANDAINS, au prix de 220,00 €/Tonne d'acier,
un câble électrique, au prix de 2 000,00 €/Tonne de cuivre.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents concernant ces cessions.

D'AUTORISER les opérations nécessaires à la sortie de ces biens du patrimoine du GrandAngoulême.

D'IMPUTER la recette au budget déchets verts – article 775 – sous rubrique 8125 et de constater les opérations d'ordre nécessaires à la sortie du patrimoine du GrandAngoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 07 octobre 2013	<u>Affiché le :</u> 07 octobre 2013